

Estimation de vos revenus à 62 ans

Vos revenus mensuels en 2029 - Votre conjoint aura 62 ans

	Monsieur et Madame	Madame seule	Monsieur seul
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME A 62 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Madame	2 015 €	2 015 €	1 355 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME	2 015 €	2 015 €	1 355 €
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR A 62 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Monsieur	2 495 €	655 €	2 495 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR	2 495 €	655 €	2 495 €
REVENUS DES REGIMES PAR CAPITALISATION			
Contrat de Retraite Madelin Madame ⁽²⁾	315 €	315 €	315 €
REGIMES PAR CAPITALISATION	315 €	315 €	315 €
REVENUS DU PATRIMOINE			
Revenus financiers (63 410 € x 2% / 12) ⁽³⁾	105 €	105 €	105 €
Revenus fonciers nets			
. Investissement LMNP	705 €	705 €	705 €
REVENUS DU PATRIMOINE	810 €	810 €	810 €
FISCALITE ⁽⁴⁾			
Impôt sur le revenu - TMI de 30% -	-405 €	-345 €	-655 €
Prélèvements sociaux - Taux actuel de 15,50% sur dividendes et revenus fonciers -			
FISCALITE GLOBALE	-405 €	-345 €	-655 €
REVENUS A VOS 62 ANS (nets de fiscalité)	5 230 €	3 450 €	4 320 €

⁽¹⁾ Les pensions de retraite sont estimées nettes de prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

⁽²⁾ Rente viagère minimale contractuelle non réversible au profit du conjoint, si poursuite des cotisations jusqu'au terme. Ce choix de la non réversion a été fait car Monsieur a un niveau de retraite suffisamment élevé.

⁽³⁾ Valorisation de vos actifs financiers et monétaires actuels à 2% par an entre 2015 et 2029.

⁽⁴⁾ En l'état actuel de la législation, fiscalité moyenne estimée sans revalorisation.

